



CESER Bourgogne Franche-Comté

Séance plénière du 15 Octobre 2024

Déclaration liminaire de Daniele Gouffon au nom de la CGT

Le gouvernement de Michel Barnier a présenté son projet de loi de finances et son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025. Comme annoncé, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards dont la plupart va se faire sur le dos des salarié.es et des retraité.es.

Dans la continuité du macronisme, ce sont les salariés et les retraités à qui l'on demande à nouveau de payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeants.

Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses.

Alors que nos services publics sont à bout de souffle, le gouvernement décide à nouveau de les amputer en prévoyant notamment :

- 5 milliards d'euros d'économies dans les collectivités territoriales,
- Un solde de 2200 suppressions de postes dans la fonction publique qui masque un total de 4000 suppressions dans l'éducation nationale, alors qu'il en manque déjà, comme à l'hôpital, des milliers.
- Le gel du point d'indice des fonctionnaires en 2024 et en 2025, alors que leurs salaires ont baissé de plus de 18% depuis 2010, et qu'1% d'augmentation du point d'indice (2 milliards) ne représente que 2% des aides publiques aux entreprises.

C'est une ligne rouge pour la CGT, qui alerte sur l'état déjà catastrophique de nos services publics.

De plus, la CGT ne pourra accepter que le reciblage des aides apportées dans le cadre de l'apprentissage se fasse au détriment de la rémunération des apprentis qui devront désormais payer la CSG et la CRDS. C'est bien dans les plus de 20 milliards d'aides à l'apprentissage dont



l'inefficacité a été pointée par de nombreux rapports qu'il faut tailler, pas dans la rémunération des apprentis !

Des économies, il est possible d'en faire, il suffit de regarder du côté des aides publiques aux entreprises : chaque année ce sont 175 milliards d'aides publiques versées aux entreprises, un montant multiplié par 1,5 en 15 ans, sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de leur efficacité, en termes d'emploi notamment. C'est un tiers du budget de l'État

Pour la CGT il faut un investissement massif dans nos services publics et nos infrastructures pour préparer l'avenir. Le budget est un outil qui doit être mis au service d'un plan stratégique de réindustrialisation du pays.

Pour le financer, la CGT propose une réforme fiscale qui permettrait plus de justice fiscale avec notamment le rétablissement des impôts pour les entreprises (impôt sur les sociétés et CVAE), une taxation des dividendes et une dissuasive des rachats d'actions, le rétablissement de l'impôt sur la fortune, une meilleure progressivité de l'Impôt sur le Revenu, la suppression de la TVA sur les produits de 1^{ère} nécessité, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale (90 milliards annuels), la conditionnalité des 175 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises et l'élargissement de la taxe sur les activités polluantes pour inciter à la transition écologique.

On note que la suppression de ces impôts sur l'activité locale et régionale a été compensée par des fractions de TVA à la main de l'état et qui sont annoncées bloquées pour les Régions pour 2025 et vont rendre très difficile l'exercice budgétaire à venir, ce que chacun ne manquera de souligner en son temps.

Concernant la sécurité sociale, pour cesser le déshabillage, il est urgent de repartir des fondamentaux: à savoir une sécurité sociale qui réponde intégralement aux besoins et dont les recettes soient assurées par des cotisations selon le principe d'Ambroise Croizat. Plutôt que d'empêcher de se soigner ou pénaliser les retraités et pour éviter un déficit artificiellement construit, il est possible de revoir les 80 milliards d'exonérations de cotisations, augmentés de 20 milliards depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron. La CGT rappelle son opposition à la réforme des retraites en réaffirmant avec l'intersyndicale que « 64 ans c'est toujours non » ainsi qu' à toute mesure remettant en cause les droits des salarié.es, leur protection sociale et leur niveau de vie. la CGT appelle les salarié.es à s'organiser, notamment en se syndiquant dans les entreprises et les services pour gagner des augmentations de salaires sur lesquels est assis le financement de notre système social.